



ZONE DE DISTRIBUTION : PONTAULT-COMBAULT - SIAEP OUEST BRIARD A

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée a présenté un dépassement ponctuel de la limite de qualité pour un pesticide sans toutefois nécessiter de restrictions d'usage. Elle a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les autres paramètres physicochimiques et bactériologiques, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles. Ces résultats sont indépendants de la campagne exploratoire réalisée par l'ARS Île-de-France sur l'année 2024 sur de nouveaux composés, PFAS et métabolites de pesticides, dont les résultats sont accessibles sur le site www.iledefrance.ars.sante.fr .	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : B

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par les captages : ANNET SUR MARNE 1. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 38941 personnes sur 1 commune (PONTAULT-COMBAULT). Le responsable des installations est : « SIAEP L'OUEST BRIARD ».	BACTÉRIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 80 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - TERRITOIRE MARNE & OISE » qui assure l'exploitation du réseau.	NITRATES Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 18,4 mg/L Valeur maxi : 23 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 94 % Nombre de substances recherchées : 525 Valeur maxi : 0,18 microgramme/L (métaldéhyde) Substance(s) non conforme(s) : métaldéhyde

Quelques conseils	
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR	TRISODIUM
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.
Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,168 mg/L Valeur maxi : 0,18 mg/L	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 18,4 mg/L Valeur maxi : 23 mg/L

TRIHALOMÉTHANES	TURBIDITÉ
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.
Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 27,4 microgramme/L Valeur maxi : 52,1 microgramme/L	Nombre de prélèvements : 80 Valeur maxi : 0,5 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ
L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité (ou d'une valeur de gestion). Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.	Eau dure Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.
	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 26,8 °f Valeur maxi : 29,6 °f